



Le mot du Maire

L'actualité de ce premier semestre aura été marquée essentiellement par les élections présidentielles et législatives.

Félicitations aux Armoisiens pour leur participation, puisqu'à chaque tour, ce taux a été largement supérieur aux moyennes nationales et départementales.

Durant cette période, le Conseil Municipal n'est pas resté inactif et de nombreux projets ont été réalisés ou ont démarré :

- Raccordement au réseau d'assainissement et du pluvial de la rue des Jardins et de la rue des Granges (l'ensemble du chef-lieu est maintenant relié au réseau assainissement).
- Début des travaux de la "Maison Sansonnet" ;
- Lancement de l'étude du cahier des charges du réaménagement du hameau de l'Ermitage ;
- Fin des travaux (enrobés et éclairage public) sur les chemins de la Procession et des Chartreux ;
- Réaménagement du parvis de l'église ;

...

A tous et à toutes je vous souhaite d'agréables vacances.

Daniel CHAUSSÉE

31 MARS 2007 : les jeunes électeurs à l'honneur

Cette année, le code électoral prévoyait, pour les communes qui le souhaitaient, l'organisation d'une cérémonie de citoyenneté pour remettre aux jeunes électeurs leur toute première carte électorale.

Armo a été de celles-là et trente-cinq nouveaux électeurs ont été invités à cette cérémonie, en présence des conseillers municipaux et du Conseiller Général, Monsieur Frédéric ZORY. Ces jeunes qui s'apprêtaient à voter pour la première fois ont reçu leur carte d'électeur et un livret pratique répondant aux questions des néophytes. Le Maire a souligné l'importance du droit de vote et a incité les jeunes à la vigilance : "Ne laissez jamais quiconque vous enlever ne serait-ce qu'une partie de cette démocratie, de cette liberté qu'est la nôtre" et rappelle la célèbre phrase attribuée à Voltaire "Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites mais je me battrai jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire". Un grand sérieux se lisait chez les nouveaux citoyens.

Article écrit à partir de celui de Chantal Peyrani, correspondante au Dauphiné.



LES ÉLECTIONS :

les Armoisiens se sont déplacés en masse pour aller aux urnes

Pour les élections présidentielles, le taux de participation à Armo était de près de 91 % (moyenne nationale 84 %)

Pour les élections législatives, nous avons enregistré une moyenne de près de 63 % d'électeurs. La moyenne nationale a été d'un peu moins de 60 %.

Félicitations aux Armoisiens pour leur civisme.

Résultats de l'élection présidentielle :

- 1^{er} tour (résultats d'Armo)

	Nombre	% inscrits
Inscrits	855	100
Abstentions	77	9,01
Votants	778	90,99

- 2^e tour (résultats d'Armo)

	Nombre	% inscrits
Inscrits	854	100
Abstentions	72	8,43
Votants	782	91,57

Nouveau président : Nicolas Sarkozy élu à 53,06 %.

Résultats des élections législatives (5^e circonscription) :

- 1^{er} tour (résultats d'Armo)

	Nombre	% inscrits
Inscrits	863	100
Abstentions	291	33,72
Votants	572	66,28

- 2^e tour (résultats d'Armo)

	Nombre	% inscrits
Inscrits	863	100
Abstentions	359	41,60
Votants	504	58,40

Marc Francina élu à 63,59 %.

EXTRAITS DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2007 AU 26 JUIN 2007

SELEQ 74 – DÉCOMPTÉ DÉFINITIF "AMÉNAGEMENT CHEF-LIEU"

L'opération "Aménagement de la traverse du chef-lieu" concernant les réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications, s'élève à la somme de 350 257,12 euros.

Le financement définitif est arrêté comme suit :

➤ Participation Seleq 74	173 721,04 €
TVA	52 947,58 €
➤ Quote-part communale	113 387,42 €
remboursable sous forme de 20 annuités y compris différentiel de TVA	
➤ Frais généraux	10 201,68 €
payables sur les fonds propres communaux	

CONVENTION DDE : ATESAT

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la totalité des missions de base et optionnelles de l'ATESAT (Assistance Technique de l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire), concernant les services d'urbanisme assurés par la DDE, pour un montant global forfaitaire de 444,87 euros.

COMPTABILITÉ 2006

Le Conseil Municipal approuve les comptes de l'année 2006 et arrête les résultats suivants :

Section de fonctionnement

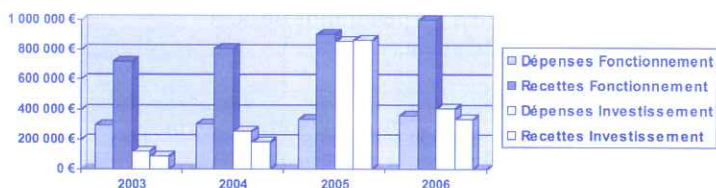
Résultat de l'exercice (excédent)	227 278,33 €
Résultat d'exécution N-1 (excédent)	416 424,41 €
Résultat de clôture (excédent)	643 702,74 €

Section d'investissement

Résultat de l'exercice (déficit)	- 70 676,64 €
Résultat d'exécution N-1 (excédent)	13 234,42 €
Résultat de clôture (déficit)	- 57 442,22 €
Reste à réaliser (solde)	- 9 284,00 €
Résultat cumulé (déficit)	- 66 726,22 €

Afin de couvrir le besoin de la section d'investissement, il décide d'affecter une partie du résultat de fonctionnement à la section d'investissement, soit la somme de 66 726,22 €.

Comparatif des dépenses et recettes des quatre dernières années



BUDGET COMMUNAL 2007

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Contributions du SIDISST

Le Conseil Municipal reconduit sa décision des années précédentes : il laisse au Syndicat Intercommunal d'Incendie et de Secours du Secteur de Thonon, le soin d'assurer, par le produit des impôts, la mise en recouvrement de la participation communale, s'élevant pour l'année 2007 à 24 371 euros.

RAPPEL : Le compte rendu des réunions du Conseil Municipal est affiché aux lieux habituels et inséré dans le Dauphiné Libéré et le Messager après chaque séance. Vous pouvez également les consulter en mairie.

Subventions

Le Conseil Municipal vote une somme globale de 7 000 euros.

A.P.E. Armoys – Le Lyaud	700 €
A.S. Armoys – Le Lyaud	850 €
Gouttes de Vie	200 €
Batterie Fanfare du Haut-Chablais	320 €
Club du 3 ^e Age	100 €
Foyer Culturel Armoys – Le Lyaud	1 500 €
Festival de Théâtre	1 596 €
Mission locale du Chablais	500 €

Subventions exceptionnelles :

Foyer Culturel Armoys – Le Lyaud	600 €
Ass. Présences-Chablais-Jalmailv	100 €
Ass. des Donneurs de Voix	100 €

La somme de 600 euros, accordée au Foyer Culturel Armoys – Le Lyaud, est destinée à financer l'achat exceptionnel de matériel de gymnastique.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Sur proposition des différentes commissions communales, le Conseil Municipal décide de retenir, à l'unanimité, les travaux suivants :

Projets 2006 reportés – 122 548 €

- Régularisation terrains de voirie
- Frais d'actes "l'Ermitage"
- Agrandissement supérette
- Peinture extérieure commerces
- Honoraire "Maison Sansonnet"
- Chemin "Sous l'Eglise"
- Mur "Sous l'Eglise"
- Etude parvis de l'église
- Carrefour les Prés Carrés

Nouveaux projets 2007 – 586 275 €

- Terrains
 - Terrain jouxtant le hangar communal
 - Travaux ONF
- Travaux sur bâtiments
 - Réhabilitation "Maison Sansonnet"
- Travaux voirie et réseaux
 - Pose candélabres récupérés
 - Chicanes provisoires Route de l'Ermitage
 - Enrobé suite aux travaux assainissement
 - Réfection du chemin Chartreux + puits perdus
 - Etude de faisabilité d'aménagement l'Ermitage
 - Aménagement du parvis de l'église
 - Aménagement paysager du carrefour "Prés Carrés"
 - Goudronnage arrière des commerces
 - Escalier d'accès aux commerces depuis RD 26
 - Plateforme de compostage communale
- Divers
 - Panneaux d'affichage mairie
 - Signalisation verticale
 - Ecran électrique pour la salle polyvalente
 - Ordinateur portable pour le secrétariat de mairie
 - Vidéo projecteur pour le secrétariat de mairie
 - Téléphone sans fil pour le secrétariat de mairie
 - Cendriers extérieurs ensemble polyvalent

Le Conseil Municipal décide, à la majorité, d'augmenter de 2 % les taux communaux 2006.

Les taux des quatre taxes directes locales sont fixés de la façon suivante ; le produit attendu est majoré de 4 145 €.

	Taux 2006	Produit 2006	Taux 2007	Produit 2007
Taxe d'Habitation	7.80 %	124 722 €	7.96 %	134 206 €
Taxe Foncier Bâti	7.05 %	65 466 €	7.19 %	70 620 €
Taxe Foncier Non Bâti	24.44 %	2 420 €	24.94 %	3 641 €
Taxe Professionnelle	9.92 %	22 231 €	9.92 %	27 101 €

Présentation de l'évolution des taux des quatre taxes (commune et Collines du Léman) depuis 2004 :

	2004			2005			2006			2007		
	Inter.	Comm.	Total	Inter.	Comm.	Total	Inter.	Comm.	Total	Inter.	Comm.	Total
Habitation	1,57	7,92	9.49	1,57	8.04	9.61	1,96	7.80	9.76	1,96	7.96	9.92
Foncier bâti	1,48	7,17	8.65	1,48	7,27	8.75	1,85	7.05	8.90	1,85	7,19	9.04
Foncier non bâti	7,48	24,83	32.31	7.48	25.20	32.68	9.35	24.44	33.79	9,35	24.94	34.29
T.P.	1,45	10,23	11.68	1,45	10.23	11.68	1,81	9.92	11.73	1,81	9.92	11.73

VOTE DU BUDGET PRINCIPAL

Le budget principal 2007 est accepté à l'unanimité, il se résume ainsi :

Section de fonctionnement	1 139 503.52 €
dont participations intercommunales	180 180.00 €
dont excédent 2006	576 976.52 €
Section d'investissement	1 034 562.74 €
dont virement de la section de fonctionnement	689 137.52 €
dont affectation résultat fonctionnement	66 726.22 €
dont déficit 2006	57 442.22 €

PARTICIPATION DU FOYER RURAL CULTUREL

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire la participation annuelle réclamée au Foyer Rural Culturel Armoys - Le Lyaud, pour la mise à disposition des salles communales et du photocopieur, à savoir : Location des salles communales 2007, hors contrat temps libre : 840 € Utilisation du photocopieur (maintenance + papier) : 120 €

ADHÉSION PRIORITERRE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler son adhésion à "Prioriterre" (ex Energies Environnement 74) pour l'année 2007, s'élevant à 50 euros.

Il est rappelé que la mission de cette association est de contribuer à la pérennisation et au partage des ressources naturelles de la planète en incitant à la modification des comportements d'achat et de consommation d'énergie, d'eau et de matières premières, par des conseils et de l'information.

CERTIFICATION FORESTIÈRE

Monsieur le Maire rappelle que la commune a adhéré au système de certification de la gestion durable de la forêt communale en novembre 2003 et qu'il convient de renouveler cette adhésion. Cette certification

est une garantie de la gestion durable et a pour objectif d'éviter le pillage des forêts. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler son adhésion au système de certification PEFC, en accord avec la politique régionale de gestion durable.

QUESTIONS DIVERSES

Aménagement de l'Ermitage - Présentation du programme de sécurisation du hameau de l'Ermitage, élaboré par la Direction Départementale de l'Équipement (DDE), unité territoriale du Chablais, ainsi que le périmètre d'étude correspondant. Ce cahier des charges sera soumis à consultation publique, le maître d'œuvre retenu étudiera le projet et préparera les dossiers de consultation pour la réalisation des travaux. Le choix des entreprises se fera par la commission d'appel d'offres. Le coût estimatif de l'opération, hors maîtrise d'œuvre, est évalué à 850 000 € HT. Le Conseil Municipal aura à se prononcer sur le lancement de l'opération en septembre prochain.

Ponts de la Douceur - Le Conseil Général de la Haute-Savoie, Direction de la Voirie et des Transports informe la commune de l'affouillement du Pont de la Douceur et de la démolition de l'ancien pont. Le planning prévisionnel prévoit la démolition en 2007 et la réalisation de la protection de la rive gauche en 2008. La protection de berge en rive droite est différée et ne sera réalisée que si l'évolution du lit de la Dranse venait à menacer la pile du pont.

Grippe aviaire - En raison de la contamination de l'avifaune sauvage en Allemagne par un virus influenza aviaire (H5N1), le niveau de risque auquel sont exposés les oiseaux captifs vient d'être réévalué par le Préfet de la Haute-Savoie, pour passer du niveau "négligeable" à "modéré". La commune d'Armoys étant classée dans la zone à risque particulier, le confinement des oiseaux domestiques ou leur protection avec des filets est désormais obligatoire jusqu'à nouvel ordre.

LES TRAVAUX

LES TRAVAUX

LES TRAVAUX

LES TRAVAUX

LES TRAVAUX

Chemin des Chartreux, c'est fini...



Avant



Après

La maison "Sansonnet" fait peau neuve

Les travaux de réhabilitation de cette maison située au centre du village ont débuté depuis près de deux mois.

Deux appartements y sont créés : un F2 de 40 m² environ et un F3 en duplex de 60 m² environ. La fin des travaux est programmée

pour mi-janvier et la remise des clés aux nouveaux locataires pourrait se faire dès le 1^{er} février. A savoir que ces appartements entrent dans la catégorie des logements aidés et seront donc proposés à des loyers modérés.

Une école encore en travaux à la rentrée pour une école mieux adaptée aux besoins ensuite

Devant l'augmentation des demandes d'inscriptions à l'école élémentaire Armoys-Le Lyaud, les deux communes ont décidé d'agrandir le groupe scolaire. Le permis de construire de cet agrandissement a été accepté le 30 mai dernier.

Le projet consiste à créer, au rez-de-chaussée, deux nouvelles classes et des toilettes, à l'étage, deux classes et un atelier puis 46 places de parking supplémentaires.

Les travaux devraient commencer au 4^e trimestre.

Il faudra cependant un peu de patience aux parents, aux enfants, au corps enseignant avant d'avoir une nouvelle école opérationnelle. Une classe supplémentaire sera ouverte dans un bâtiment provisoire de type "Algeco"

pour répondre à la demande urgente dès la prochaine rentrée.

Parvis de l'église

Dans le cadre de la réfection de la traverse du village, il était prévu le réaménagement du parvis de l'église. Pour des raisons financières, ce projet avait été différé. La municipalité est en mesure aujourd'hui de finaliser ce projet et c'est la proposition de Monsieur Willem Den Hengst, architecte, visible dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, qui a été retenue. Les travaux devraient commencer en septembre.

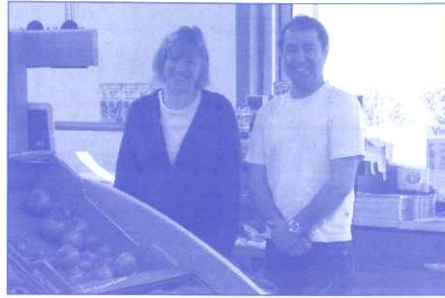


DU 3 AU 17 MARS 2007 Festival " Fenêtre sur Conte "

Plus de 1100 spectateurs ont profité de la 4^e édition du festival organisé par les Collines du Léman. Les 7 communes de la communauté, sans exception, se sont passées le relais créant ainsi un véritable événement intercommunal.

A Armo, le conteur Azerro était à l'affiche et le défi fut de suivre son cheminement linguistique durant toute une soirée !

D'autres temps forts ont marqué le festival : Voyage à travers le monde avec Sam Canarozzi, balade contée au château des Allinges avec les conteuses de la Compagnie de la Voie Contée, séance inédite et chaleureuse à la Ferme de Trossy au Lyaud par la Compagnie du Prêt d'Oreilles... En parallèle du festival, des conteurs allaient à la rencontre des écoliers et des aînés... Le festival, désormais biennal, reviendra en 2009.



Tout a commencé lorsque l'école d'Armo a fermé pour se déplacer dans l'espace intercommunal que tout le monde connaît aujourd'hui. Les élus ont alors décidé de créer un petit centre commercial dans ce bâtiment. Le salon de coiffure et l'atelier de poteries se sont d'abord installés ; avec la boulangerie à proximité, il ne manquait plus qu'une petite alimentation générale pour avoir un centre complet. Marie et Vincent Delmotte, forts de leur expérience de gérants mandataires dans le groupe Casino arrivent de l'Ain avec leurs enfants le 25 août 2000 pour ouvrir la supérette. Au fil des ans, les 70 m² deviennent vite insuffisants et, en partenariat avec la municipalité, après un mois de travaux, Marie et Vincent se trouvent à la tête d'une petite "grande surface" de 130 m² judicieusement agencée et inaugurent un rayon presse très bien achalandé.

Ils vous accueillent du mardi au samedi de 7 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h 30 et le dimanche matin de 7 h à 12 h 30.

DU 2 AU 6 AVRIL 2007 Rencontre gourmande entre les enfants et le club des aînés

Durant la première semaine des vacances de printemps, les enfants ont été bien occupés par le Foyer Rural : cuisine avec Danièle, bricolage avec Joëlle puis direction Cervens pour la projection du film "Le petit Monde de Charlotte". A noter que, le mardi, deux magnifiques gâteaux garnis de fraises et de pastilles dorées ont pris forme et ont été partagés avec les membres du club des aînés qui n'étaient pas en reste puisque Pierrette avait fait, pour sa part, un grand panier de bugnes !



14 AVRIL 2007 De l'espace et du choix à la supérette ViVal

Ou comment une petite école de village accueille une surface de vente de 130 m².



15 JUIN 2007 Accueil des nouveaux arrivants

Organisée environ tous les 18 mois, cette cérémonie permet aux nouveaux arrivants de faire connaissance avec l'équipe municipale, d'être informés sur le fonctionnement du SIVOM Armo-Le Lyaud et de la Communauté des Communes des Collines du Léman et de découvrir les différentes associations communales et intercommunales actives.

Une manière sympathique de souhaiter la bienvenue aux quelques 48 nouveaux foyers autour du verre de l'amitié.



16 JUIN 2007 Croisière et goûter, les Mamans ont apprécié !

Une nouveauté, cette année, pour fêter les Mamans. La municipalité les a emmenées en croisière... sur le Léman ! Il est bien connu que nous ne connaissons pas bien les activités touristiques que nous avons à proximité. Ainsi, par exemple, nombreux parisiens n'ont jamais gravi les marches de la Tour Eiffel,... et bien peu des participantes avaient déjà fait cette mini-croisière ! A bord du Colibri, ces dames ont pu admirer pendant près d'une heure, la baie de Thonon-les-Bains, d'Anthy à Port Ripaille depuis le lac et profiter des mille couleurs des voiles du " Bol d'Or ".

Cette agréable sortie s'est clôturée avec un goûter très apprécié et une rose pour chaque maman.



PERMIS DE CONSTRUIRE JUSQU'EN JUIN 2007

DEMANDEUR	TERRAIN	AVIS
SANTAMARIA Joël et BAILLIF Laëtitia	Lot. "Le Bois aux Biches"	Accordé
BONNAZ Raphaël	Lot. "Le Bois aux Biches"	Accordé
LEVI Samuel et DURET Célia	Lot. "Le Bois aux Biches"	Accordé
ROCH Samuel	Lot. "Le Bois aux Biches"	Accordé
PONTHIEUX Alexandre	Lot. "Le Bois aux Biches"	Accordé
CLERC Stéphane et JACQUIER Laurence	Lot. "Le Bois aux Biches"	Accordé
CLOUYE Frantz	Les Prés Carrés	Accordé
VAUDAUX Laurent et PEREIRA Elodie	Lot. "Le Bois aux Biches"	Accordé
LANOIR Jean-Marie	Lot. "Le Bois aux Biches"	Accordé
MOREL-CHEVILLET Magali et ARVIER Nicole	Lot. "Le Bois aux Biches"	Accordé
MEKHLOUFI Rachid	Lot. "Le Bois aux Biches"	Accordé
M. FAVRE-ROCHEX et Mlle JOUBERT	Sur la Villat	Accordé
COURTOIS Anne-Marie et FILLATRE Maxime	Lot. "Le Bois aux Biches"	Accordé
PETIT Marc et Karine	Lot. "Le Bois aux Biches"	Accordé
GARIN-NONON Thierry	Lot. "Le Bois aux Biches"	Accordé
BARATAY Frédéric	Lot. "Sur le Martelet"	Accordé
ANDRE Pascal	Sur la Villat	Accordé
ROCHET Yves	Lot. "Le Bois aux Biches"	Accordé
CHIFFLET Julien et Cathy	Lot. "Le Bois aux Biches"	En attente
CLOUYE Emmanuel	Les Prés Carrés	En attente
COLLOUD Laurent	Lot. "Le Bois aux Biches"	En attente
HERMANT Stéphanie	Les Deudes	En attente
MATHIAS Eric	Les Combes	En attente

JOYEUX ANNIVERSAIRE

RÖSLER épouse RONNET Charlotte
 SANSONNET épouse CHAPPUIS Germaine
 CONVERSY François
 PLANCHAMP épouse GHIO Hortense
 LAVANCHY Adrien
 MAGNIN épouse VIBERT Jocelyne
 PEILLEX François
 BRIERE Michel
 DECROUX Henri
 DUBREUIL Robert



Le dossier : l'alimentation et la santé

Mis en place en avril 2006 par le Conseil Général de la Haute-Savoie, le Comité Local de la Coordination Gérontologique du Chablais (COLOC) est une assistance locale consultative représentant les acteurs impliqués dans le domaine de la gérontologie. Observatoire sur le département, sa mission consiste à garantir la coordination des services autour de la personne âgée.

Dans le cadre de son travail sur la prévention du vieillissement, le groupe a retenu le thème de la nutrition au regard du lien fondamental qu'elle a avec la santé.

Des plats riches en saveurs, en odeurs, qui donnent de l'appétit. Faire trois repas par jour en mangeant de tout, sans excès ni restriction, permet une bonne répartition des apports alimentaires. Associée à une alimentation équilibrée, la marche est un exercice à la portée de tous qui permet de préserver la forme.

L'essentiel pour garder la forme reste avant tout de se faire plaisir. Le plaisir des yeux avec des aliments variés et colorés, le plaisir des papilles avec des goûts différents, le plaisir du nez avec des odeurs et fumets, mais aussi et surtout, le plaisir de la convivialité en partageant son repas avec sa famille, ses amis, en écoutant un morceau de musique aimé, en allumant une bougie...

Bien manger, c'est rester longtemps en bonne santé...

QUELQUES CONSEILS POUR TOUS

ALIMENTS	COMBIEN ?	COMMENT ?
BOISSONS	Les professionnels recommandent de boire 1,5 l par jour en petite quantité et régulièrement . Dans certaines situations, il faut boire davantage (fortes chaleurs, fièvre, diarrhée...)	L'eau est la seule boisson indispensable mais le plaisir peut être varié avec une soupe, un bouillon, un thé, une tisane...
FRUITS ET LÉGUMES	5 fruits ou légumes par jour est indispensable pour les apports en vitamines, sels minéraux et fibres . Ils facilitent le transit intestinal.	Varié selon les saisons et les envies, y associer des épices, varier les modes de cuisson et se régaler !
PRODUITS LAITIERS	La vitamine D fabriquée par le corps au contact des rayons du soleil facilite la fixation du calcium sur les os . Le lait et les produits laitiers sont la principale source de calcium.	Prendre le soleil et manger des produits laitiers pour lutter contre l'ostéoporose (2 yaourts = 1 bol de lait)
VIANDES, POISSONS, ŒUFS	Ces aliments fournissent les protéines et vitamines nécessaires au tonus musculaire . A consommer en alternance 2 fois par jour.	2 œufs = 2 tranches de jambon blanc = 500 g de moules (avec coquilles)
LES FÉCULENTS	Les sucres lents nécessaires à l' énergie , mais aussi les protéines, minéraux et fibres .	Pain, pâtes, riz, pommes de terre, légumes secs et céréales.
LE SUCRÉ, LE SALÉ, LE GRAS...	Attention au grignotage. Trop de sel donne de l'hypertension, trop de sucre et trop de gras du diabète...	Faites-vous plaisir mais... avec modération !

Le saviez-vous ?

La cloche de l'église d'Armoys est classée au titre d'objets monuments historiques depuis le 12 juillet 1943.

Fabriquée au XVIII^e siècle, elle est en bronze et on peut y lire l'inscription suivante :
 "AD MAJOREM DEI GLORIAM
 et HONOREM S. FRANCISCI SALESII."

Le Festival de théâtre

Le Festival de théâtre *Le Festival de théâtre*

Cette année, à Armoys, le printemps a inauguré le 6^e festival de théâtre amateur les 23, 24, 25 mars, les 30 et 31 mars et le 1^{er} avril.

Durant ces 2 week-ends, divers auteurs, du célèbre Eric-Emmanuel Schmitt, au moins connu Henri Roulet, nous ont offert des textes de qualité, drôles ou émouvants ; textes "mis en vie" par des troupes de théâtre amateur venues des 2 Savoies.

N'oublions pas, non plus, la troupe d'improvisation Plainpalais de Genève qui nous a permis de jouer avec l'expression scénique et, surtout, le public, nombreux et enthousiaste qui engendre cette symbiose créatrice. (Roger Fiammingo)

C'EST L'ÉTÉ !

De nombreuses activités et des minicamps sont organisés tout le long de l'été pour les enfants de 4 à 15 ans. Des plaquettes sont disponibles à la mairie.

Pour toute information : Action Jeunesse Fédération des œuvres laïques :

Centre Aérospatiale
203, route de Commelinges
74200 Allinges

Tél. 04 50 72 94 36
directionloisirs@yahoo.fr

Permanences pour l'inscription :
mercredi de 10 h à 18 h, vendredi de 14 h à 18 h, samedi de 10 h à 12 h.

Transports pour le centre aéré :
• arrêt au groupe scolaire à 8 h 30 et à 18 h
• à la mairie à 8 h 35 et à 18 h 05

LA CRÈCHE

Des solutions de garde avec "Les Lutins des Collines".

Dans le cadre de l'accueil itinérant des enfants de 4 mois à 4 ans, la commune d'Armoy met à disposition ses locaux aux "Lutins des Collines" les jeudis et vendredis de 8 h 30 à 17 h 30.

Pour tous renseignements et inscriptions :
Communauté des Communes des Collines du Léman - Tél. 04 50 72 01 04

LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Pour la première fois cette année, la Com-

munauté de Communes des Collines du Léman a pris en charge les inscriptions pour les transports scolaires. Les retardataires peuvent encore déposer leur dossier moyennant un forfait de 25 € de pénalité. Les cartes seront envoyées aux familles par courrier avant la rentrée.

ORIENTATION SCOLAIRE OU PROFESSIONNELLE

La Communauté des Communes permet aux personnes concernées, adultes ou jeunes (avec leurs parents ou non), de rencontrer gratuitement une conseillère d'orientation psychologue issue du Centre d'Information et d'Orientation (CIO) de Thonon.

"PARENTHÈSE, ÊTRE PARENT, TOUT SIMPLEMENT" ...

Le centre social et culturel de la Communauté des Communes propose un nouveau rendez-vous mensuel aux parents pour venir échanger et débattre sur la "place des parents" auprès de leurs enfants et adolescents. Deux psychologues animent ces rencontres.

En complément, des rendez-vous animations-débats sont organisés tous les trimestres : le prochain est prévu en octobre sur le thème des relations fraternelles

MÉDIATION FAMILIALE

Depuis janvier 2007, une permanence de médiation familiale gratuite a été ouverte

le mardi après midi de 14 h à 17 h. Maryline DUPRAZ, juriste, est à l'écoute de toute personne désirant dénouer "à l'amiable" une situation difficile ou conflictuelle qu'elle soit civile (employeur, voisin, locataire, propriétaire ...) ou familiale (enfants, parents, conjoint, séparation ...). Une seule condition, il faut que les deux parties soient désireuses de résoudre le conflit à l'amiable. Il suffira ensuite de prendre rendez-vous.

A NE PAS MANQUER LE 26 AOÛT : 8^e FÊTE DU FROMAGE !!!

La traditionnelle fête du fromage et du terroir posera cet été ses valises à Perignier, le dimanche 26 août. Elle bénéficiera du soutien de l'association des Amis des Musées du Chablais.

Dès 10 h, un important marché, dans lequel se mêleront une vingtaine de producteurs de fromages et de produits du terroir, sera proposé aux visiteurs.

Les Sonneurs de Cloches des Carlines des Portes du Soleil et la Brigade de Savoie entre autres, seront présents pour animer ce marché.

Pour les enfants, balades en âne et visites à la ferme au programme ; pour petits et grands, des espaces ludiques à disposition pour tester les sens et un jeu-dégustation avec de nombreux lots à la clé.

Enfin, pas de Fête du Fromage sans ses conviviaux repas fromagers !

Au menu cette année : une assiette savoyarde à midi et tartiflette en soirée, en compagnie du groupe musical Lou Veros.

C'est nouveau à Armoy

Vous qui aimez les photos, le scrapbooking est pour vous ! Claudine Tapponnier propose un atelier découverte de 3 heures en journée ou en soirée, pour 5 à 7 personnes, chez elle ou chez un des participants (qui se verra l'atelier offert). Chaque participant doit se munir d'une pochette de photos et d'une bonne paire de ciseaux. Tout le reste est fourni !

Prix : 13 € / personne
Pour tout renseignement Claudine Tapponnier :
Tél. 04 50 70 58 08 ou 06 15 66 41 43 - clo.tap@wanadoo.fr



ÉTAT CIVIL

Naissances

- RIMONTEIL Elise, née le 21/01/07
- VULLIEZ Timothé, né le 24/01/07
- BOUILLET Florian, né le 21/04/07
- BERTRAND Martin, né le 01/05/07
- LE TEXIER Kaël, né le 16/05/07

Mariages

- le 3 février 2007, SCHWALLER Jean-Michel et BOLDURATU Larisa
- le 10 février 2007, POLO Bruno et FILLON Karine
- le 5 avril 2007, JUDE Alexis-Hubert et FOISON Stéphanie
- le 23 juin 2007, CORNIER Denis et METRAL-BIOLAY Vivianne

Décès

- le 22 mars 2007, MOREL Joseph
- le 16 avril 2007, BOCHATON veuve GAÏDA Yvette
- le 18 avril 2007, BONDAZ Pierre
- le 27 mai 2007, BEL épouse BOUVET Anne-Marie

Bibliothèque

Le réseau de la Communauté de Communes des Collines du Léman

ATTENTION !!!

En juillet et août la bibliothèque d'Armoy ne sera ouverte que le samedi de 9 h 30 à 11 h 30

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Armoy	16 h 30 - 18 h 30		14 h - 16 h 30			9 h 30 - 11 h 30
Cervens		16 h 30 - 18 h	11 h - 12 h	17 h 30 - 19 h	16 h - 18 h	11 h - 12 h
Orcier			17 h - 19 h			10 h - 12 h
Perrignier		12 h 30 - 15 h	14 h - 17 h	16 h - 17 h 30	16 h 30 - 19 h	10 h - 12 h

Le patrimoine local

L'équipe de la bibliothèque continue son cycle d'animations pour les enfants des classes de l'école élémentaire d'Armoy et Le Lyaud. Suite à la présentation de la plâtrière d'Armoy, M. Martial Dray, hydrogéologue, est intervenu les 26 et 27 avril dernier sur le site de l'étang "Voua Bénit" du Lyaud et a expliqué d'où venait le gypse, matière première de la plâtrière. Outre la formation du gypse, les enfants ont été initiés sur la formation géologique de la région, le cycle de l'eau, toutes ces informations qui leur permettent de mieux appréhender leur milieu naturel.

En 2008, la 3^e partie de ce cycle abordera le transport de ces matériaux sur le Léman.

De nombreux ouvrages sur le sujet sont disponibles dans les bibliothèques du réseau.

Prix Rosine Perrier

Jusqu'au 13 septembre 2007, les lecteurs intéressés sont invités à donner leur avis sur les 12 romans sélectionnés par le Salon du Livre Hermillon afin de délivrer au meilleur, le prix Rosine Perrier. Une sélection de douze romans sur le thème "Exil(s)" vous est proposée.

Lisez et donnez votre avis en complétant une fiche par livre lu.

Les fiches seront transmises par la bibliothèque au jury Rosine Perrier avant le 21 septembre.

Le prix sera décerné le 20 octobre au salon du livre à Hermillon pour récompenser l'auteur le plus apprécié par les lecteurs.

Les livres de la sélection 2007 sont consultables à la bibliothèque et sur le site www.genevois-biblio.fr (duquel sont extraits ces propos)

A Armoy - Bibliothèque

202, route du Bois de la Cour

74200 Armoy

Tél. 04 50 70 57 68

bibliothequearmoy@wanadoo.fr



Les animations en liaison avec l'école

Depuis la rentrée en septembre 2006, l'équipe de bénévoles de la bibliothèque, en collaboration avec l'équipe enseignante du groupe scolaire, propose de nombreuses animations aux enfants.

- En octobre, tous les enfants, de la petite section de maternelle au CM2, sont venus visiter l'exposition "Sur les Traces du Loup" prêtée par Savoie biblio, et répondre aux animations proposées.

- En novembre, en continuité avec l'exposition, les plus grands ont "planché" sur le rôle du loup dans la littérature et étudié les expressions des personnages au sein d'une bande dessinée.

- En décembre, les plus grands encore sont initiés à la méthode de classement des livres dans une bibliothèque (lecture des cotes) en participant à un jeu de piste leur permettant de découvrir un mot mystérieux. Dans un même temps, les plus petits écoutent des contes de Noël racontés à l'aide d'un kamishibai (petit théâtre en bois ou en carton permettant de lire une histoire tout en présentant les illustrations).

- En janvier, nous vous en avons parlé lors du dernier bulletin municipal, dans le cadre du cycle sur la découverte du patrimoine local, les enfants (du CE1 au CM2) ont découvert la plâtrière d'Armoy au travers d'un excellent exposé. Les enfants de CE2 ont aussi travaillé sur le thème de l'eau, à partir d'un jeu inspiré du Trivial Pursuit.

- En mars, alors que les petits de maternelle écoutent des histoires sur des thèmes variés, les grands de CM découvrent des contes et légendes en rapport avec le Léman, quelques mots de patois, la vie des paysans autrefois. Par ailleurs, dans le cadre du festival "Fenêtre sur conte" organisé par les Collines du Léman, les classes de CP et CE1 accueillent un conteur.

A savoir qu'à chaque visite, les classes empruntent de 15 à 30 livres.

... LE PLAN CANICULE ...

Le triste record de l'été 2003 nous ayant servi de leçon, l'état a mis en place ce qu'on appelle "le plan canicule" relayé au niveau de chaque collectivité.

Nous avons la chance d'habiter une région pas trop touchée par ces fortes chaleurs et surtout un village où il est plus aisé d'être vigilant. D'une façon générale, de fortes chaleurs sur un organisme non habitué ou affaibli provoquent un stress très important et peut avoir de graves conséquences. Les personnes les plus fragiles sont les personnes âgées, les nourrissons et les enfants de moins de 4 ans, les personnes souffrant de pathologies graves mais chacun peut être concerné suite à une exposition prolongée au soleil, la pratique d'un sport intense ou d'un travail physique exigeant. Les symptômes les plus fréquents de la déshydratation sont les crampes de chaleur (abdomen, bras, jambes) souvent accompagnées de

transpiration excessive, un épuisement dû à la chaleur (étourdissements, faiblesse, fatigue, mais aussi insomnie, agitation nocturne inhabituelle), un coup de chaleur (peau rouge et sèche, forte température, violents maux de tête, confusion, perte de connaissance, convulsions...), insolation (violents maux de tête, somnolence, nausées, perte de connaissance, fièvre...). Dans les deux premiers cas, boire de l'eau souvent en petite quantité, se placer dans un endroit frais et aéré et se reposer peut suffire. En revanche, les deux derniers cas sont graves et il faut appeler de suite une assistance médicale en composant le 15.

Au niveau d'Armoy, Météo France transmet immédiatement les bulletins d'alerte en mairie au sein de laquelle les personnes âgées isolées sont recensées permettant ainsi d'agir en conséquence.

Des plaquettes d'information sont à votre disposition en mairie.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES

Des parents actifs pour aider au financement de nombreuses activités pour les enfants !

Les manifestations



Concert AMALGAM



Les départs



Vente de fleurs

Un grand MERCI à Claudine, Martine, Valérie et Nathalie pour toutes ces années passées à l'APE.

Quelques activités

L'APE remercie tous les participants, organisateurs et spectateurs, à leurs manifestations. En effet grâce à tous, les enfants ont pu faire de nombreuses activités. Alors bonnes vacances à tous et rendez-vous à la rentrée !!!



Zoo de Servion (Suisse)



Stage de voile



Musée des vieux métiers

LE FOYER RURAL CULTUREL ARMOY LE LYAUD

Un bilan plutôt positif, des investissements et surtout, des projets !

ACTIVITÉ	ANIMATEUR	ADULTES	ENFANTS	INVESTISSEMENTS	COMMENTAIRES
COUTURE	Mme Hyacinthe	18			Prolongation des cours jusqu'au 29/06
YOGA	Mme Routhier	23			Cours débutants et confirmés, prolongés sur le 3 ^e trimestre
GYMNASTIQUE	Mme Verdier	52	25	Matériel adulte et enfant	Cours de gymnastique, stretching, abdos-fessiers
PÂTE À SEL	Mme Dilin	1	6		En progression
GUITARE	M. Palluel	1	5		Cours individuels
ATELIERS DU JEUDI	Mme Corsano				Les créations seront présentées lors de l'exposition d'automne
EXPOSITION		22			Toujours un franc succès
STAGE DE CIRQUE			12		Stage ponctuel en novembre
STAGE DE THÉÂTRE			7		Stage ponctuel en février. 5 enfants du centre de loisir ont intégré ce stage
STAGE DE BRICOLAGE ET CUISINE			10		Stage ponctuel de bricolage, cuisine
FESTIVAL DE THÉÂTRE				Rideaux anti-feu	Environ 1000 entrées, des troupes et des spectateurs enchantés

Cette année, de lourds investissements ont été réalisés pour l'activité gymnastique (achat de barres de gymnastique, de tapis et de matériel pour les enfants).

Le Bureau remercie tout particulièrement les municipalités d'Armoiy et du Lyaud pour les subventions exceptionnelles accordées cette année pour ces investissements.

A savoir, le matériel de gymnastique pour les enfants sera utilisé aussi par le corps enseignant du groupe scolaire.

Afin de ne pas empiéter sur les centres de loisir, les stages ponctuels proposés cette année n'auront plus lieu à l'avenir.

Le Foyer Rural invite chacun et chacune à être attentifs à la prochaine plaquette qui sera distribuée en août car de nombreuses nouveautés sont au programme comme de l'anglais, des stages de

Yoga, du scrapbooking, de la reliure ...

Et donne rendez-vous aux artistes et visiteurs le samedi 10 et le dimanche 11 novembre 2007 pour la traditionnelle exposition-vente. La prochaine édition aurait des couleurs, des sons et des parfums d'Afrique ... Qu'on se le dise !

Composition du nouveau bureau

Président : M. André DUMAS

Secrétaire : Mme Odile FAVRE-VICTOIRE

Trésorière : Mme Claude CEZARD

Pour tous renseignements : Foyer Rural Culturel Armoiy-Le Lyaud
202, route du Bois de la Cour - 74200 Armoiy
Tél. 04 50 70 57 68, foyer.armoy.lelyaud@gmail.com